

RÉUNION DE PRINTEMPS SAMEDI 6 JUIN 2026

LE RESTAURANT LE WHITE HOME • 8h15 : Assemblée générale de l'AMET
DOMAINE DU GOLF DE CAMPAGNE • 8h45 : Accueil et collation de bienvenue
1360 Chemin du mas de campagne • 9h00 : Réunion
3900 Nîmes • 12h00 : Apéritif déjeunatoire



LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE DANS LE PARCOURS D'URGENCES

1 - La régulation médicale, les urgences vitales et la notion de perte de chance et d'obligation de moyens

- Présentation :
Dr ONDE Olivier PH Urgentiste CHU Caremeau
Chef de service SAMU,
Dr FONTAINE Adrien PH Urgentiste CH Bagnols-sur-Cèze.
- Questions / Discussion avec la participation d'un juriste de la CCI.
- Cas cliniques illustratifs :
Dr EL FERTIT Hassan PH Neurochirurgien CHU Caremeau Chef de service neurochirurgie,
Dr CARLANDER Bertrand Médecin neurologue.

2 - Responsabilité médicale dans les filières post-urgences en orthopédie

- Présentation des filières publique/privé :
Dr MARTIN Bruno Chirurgien Orthopédiste (SOS Mains).
- Notion de Perte de chance par défaut d'information à la sortie.
- Illustrations de cas cliniques.
- Questions / discussion avec la participation de Maître Charles FONTAINE.

PARTICIPATION

- Adhérent AMET (à jour de sa cotisation) : 90 €
- Non adhérent AMET : 150 €

<https://amet-experts-nimes.fr>